



TRÉSOR  
DE LIÈGE

# TRÉSOR DE LIÈGE

## BULLETIN TRIMESTRIEL

Belgique – België  
P.P – P.B.  
4000 LIÈGE 1  
BC 9623

P405108 – Bureau de dépôt Liège X – Adresse expéditeur : 6 rue Bonne-Fortune, 4000 Liège.

Numéro 42 – mars 2015



# Bulletin trimestriel du Trésor de Liège



TRÉSOR  
DE LIÈGE

Adresse de la rédaction :

Trésor de Liège

6 rue Bonne-Fortune – 4000 Liège (Belgique)

Tél. : + 32 (0) 4 232 61 32

info@tresordeliege.be – www.tresordeliege.be

Éditeur responsable : Philippe George.

Rédacteur en chef : Frédéric Marchesani.

Équipe technique et rédactionnelle :

Denise Barbason, Georges Goosse, Julien Maquet, Thérèse Marlier et Fabrice Muller.

Mise en pages : Fabrice Muller.

Expédition : Michèle Mozin-Bodson.

ISSN : 2032-7110

*Votre soutien est primordial. Déductibilité fiscale à partir de 40 € par an (ou un ordre permanent mensuel de 3,50 €) versé via le compte de la Fondation Roi Baudouin (BE10 0000 0000 0404 – BIC : BPOTBEB1) avec mention indispensable L79679-Circuit Trésor Cathédrale Liège.*

*En remerciement de votre soutien, vous recevrez gratuitement le trimestriel Trésor de Liège et vous serez invités à toutes les activités du Trésor.*

Imprimé avec le soutien de

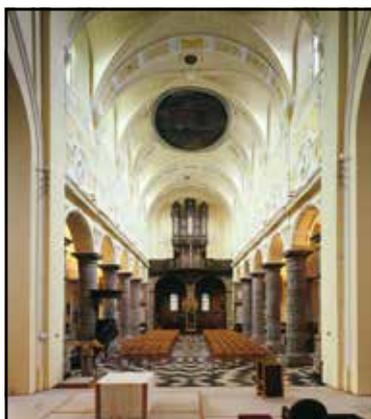


Partenaires privilégiés



## SOMMAIRE

<i>Éditorial</i> .....	1
<i>Conservation préventive d'éléments peints découverts sur le chantier du Trésor de la cathédrale, Olivier VERHEYDEN</i> .....	2
<i>Vie de chantier</i> .....	6
<i>Europae Thesauri et « L'œuvre de la Meuse »</i> .....	8
<i>Liège, 1015 – Autour d'un millénaire, les infrastructures sacrées</i> Christine RENARDY .....	10
<i>Concerts au Trésor</i> .....	16



Page 1 de couverture : *nef de la collégiale Saint-Denis de Liège avec, en fond, le narthex roman.*  
Photo G. Focant © SPW-Patrimoine.

Page 3 de couverture : *la collégiale Sainte-Croix à Liège.* Dessin original de Gérard Michel.

# ÉDITORIAL

## L'année des millénaires

2015 sera à coup sûr une année riche en événements pour notre Trésor mais également pour d'autres hauts lieux du patrimoine religieux de notre ville. En effet, cette année, les églises Saint-Jacques et Saint-Barthélemy fêteront leur millénaire. Le 28 octobre prochain, cela fera également mille ans que la cathédrale ottonienne érigée par Notger fut consacrée par le prince-évêque Baldéric II. En attendant une exposition à l'Archéoforum en octobre pour commémorer ce millénaire, et en attendant les célébrations et manifestations qui seront organisées à Saint-Jacques et Saint-Barthélemy, Trésor de Liège s'associe déjà à ces événements. Vous trouverez ainsi dans les deux premiers numéros de 2015 la suite de l'article de Christine Renardy consacré aux infrastructures sacrées de Liège en 1015, dont vous aviez pu découvrir la première partie en décembre dernier. Ce très bel article fera l'objet d'une édition plus importante et augmentée d'un appareil critique dans la collection « Archéobook » édité par l'Institut du Patrimoine wallon à paraître à la fin de cette année. Les numéros de juin, septembre et décembre de Trésor de Liège reviendront à chaque fois sur ces millénaires avec des contributions toujours de qualité. Signalons également qu'à la demande de Saint-Barthélemy, le Trésor a organisé la présentation de l'orfèvrerie de l'ancienne collégiale, dans une petite salle du Westbau rénovée par la Fabrique.

En ce début d'année, et après vous avoir souhaité nos meilleurs vœux en décembre dernier, toute l'équipe de notre revue s'associe aux bénévoles du Trésor pour souhaiter la bienvenue à notre nouveau doyen du chapitre cathédral, le chanoine Lambert Wers, installé le 4 janvier dernier dans la cathédrale, et afin de remercier notre ancien doyen, le chanoine Armand Beauduin pour son travail de grande qualité au service de notre cathédrale et de notre Trésor. Nous associerons à ces chaleureux remerciements monsieur Jean-Pierre Rolland, secrétaire de la fabrique d'église, qui termine aussi son mandat, sachant, pour l'un comme pour l'autre que leur présence et leur soutien se poursuivront au sein de notre asbl.

Alors que le cycle de conférence 2014-2015 touche doucement à sa fin, la sixième saison des concerts du Trésor s'ouvrira le 18 avril prochain et proposera cinq concerts de qualité, ainsi que la traditionnelle célébration des fêtes de la musique dans le jardin du cloître le 20 juin prochain, le tout grâce au dynamisme de Paul Huvelle. Vous en retrouverez le programme complet dans ce numéro. Sachez enfin que la conférence de François Pirenne, prévue à l'origine le mardi 21 avril est reporté au mardi 26 mai 2015 à 18 h 30 au Trésor.

L'année qui a débuté sera sans nul doute à nouveau exceptionnelle pour le Trésor, puisse-t-elle l'être également pour vous !

Frédéric MARCHESANI

# CONSERVATION PRÉVENTIVE D'ÉLÉMENTS PEINTS DÉCOUVERTS SUR LE CHANTIER DU TRÉSOR DE LA CATHÉDRALE

Olivier VERHEYDEN,

professeur de conservation-restauration de peintures à l'école supérieure des arts de Liège



Figure 1. Ancienne baie des annexes claustrales découverte au cours du chantier d'extension du Trésor. © O. Verheyden.

ouverture, soustraite aux regards depuis une époque encore indéterminée était condamnée par des briques dans sa partie basse et par des moellons de tuffeau dans sa partie haute. Cette ouverture de 224 cm de haut sur 117 cm de large semble avoir été bouchée en deux temps. Lorsque la baie était entièrement ouverte, l'intérieur des piédroits était couvert d'un enduit de chaux recouvert d'une peinture apparemment grise. Le linteau et le seuil (en bois), inaccessibles, n'ont pas livré d'information. Dans un deuxième temps, la partie inférieure

En octobre 2014, à l'occasion des travaux d'extension du Trésor de la cathédrale, une découverte fortuite s'est produite lorsque le maître d'œuvre du chantier, la firme Thiran, coordinateur des aménagements, a exhumé une ancienne ouverture au niveau des combles. Sous diverses couches de plafonnages et badigeons, une

ancienne baie a été mise au jour (figure 1). Cette

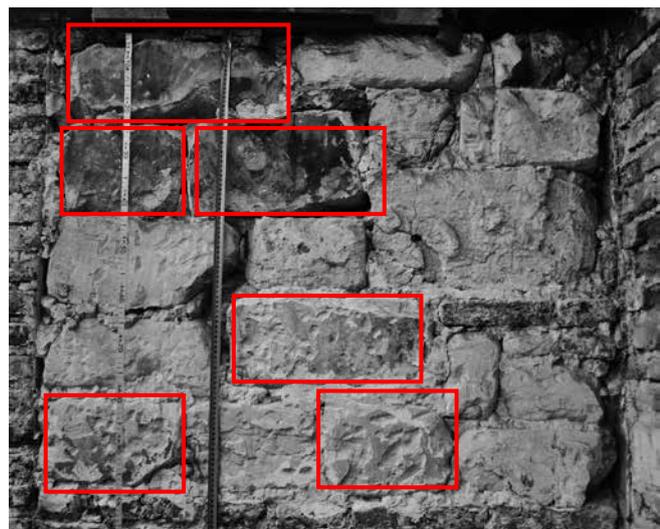
a été murée à l'aide de briques liées à la chaux et au sable. Ce bouchage de 126 cm de haut créait vraisemblablement une fenêtre ou une niche. Les piédroits

ainsi que l'appui de cette fenêtre ont à nouveau été badigeonnés (chaux et poils de vache) et peints une nouvelle fois, avec peut-être une représentation iconographique (figure 2). Enfin, dans un troisième temps, la partie haute de 98 cm a été fermée à l'aide de blocs de remploi en tuffeau. Le mortier liant ces blocs est beaucoup plus pauvre en chaux que la partie basse. Certains blocs présentaient des faces à peine équarries tandis que d'autres



Figure 2. Détails de la maçonnerie. © O. Verheyden.

Figure 3. Pierres présentant des couches picturales. © O. Verheyden.



révélaient une finition soignée. Il semblerait donc que la seconde intervention ait été réalisée rapidement, sans soin particulier, vraisemblablement en vue d'être recouverte.

Ce sont les surfaces planes de quelques-uns de ces moellons qui ont attiré l'attention de l'architecte Aloys Beguin. Six pierres (figure 3) présentaient des fragments de couche picturale polychrome. Un dégagement plus soigné a permis de distinguer sur l'une des pierres, un visage (positionné à l'envers), entouré d'une mandorle dorée. Cinq autres pierres révélaient la présence fragmentaire d'une couche picturale. Les seize autres pierres ne présentaient aucune trace.

Averti de cette découverte, Philippe George, conservateur du Trésor, a contacté Caroline Bolle de la direction de l'Archéologie (SPW-DGO4) afin d'évaluer l'importance de cette découverte. Divers paramètres ont été pris en compte concernant le devenir de la peinture. Certains critères comme : l'importance historique et archéologique, la valeur documentaire, les qualités esthétiques et techniques des fragments visibles, l'ampleur de la peinture, mais aussi des contingences plus pragmatiques telles que l'agenda de chantier, le coût du démontage éventuel de la maçonnerie ainsi que de son remontage (dont la pertinence reste hypothétique), la conservation et la restauration de la couche picturale... ont été analysés.

- Au terme de discussions, les différents interlocuteurs se sont accordés sur la nécessité de conserver l'œuvre en l'état, *in situ* et sans intervenir dans la foulée de la découverte. Cette décision a été motivée par différents arguments. Rien ne permet à ce stade de savoir si les faces d'autres pierres sont peintes (et donc, si une reconstitution est possible). La peinture ne court aucun risque de dégradation.
- Une bonne documentation permet de garder les traces de cet élément décoratif.
- Il est techniquement difficile de démonter le mur. Une intervention de ce type entraînerait des retards en cascade dans l'agenda du chantier.



Figure 4. Peintures polychromes dans l'église des dominicains de Maastricht. © O. Verheyden.

- Cette intervention engagerait des frais trop importants pour un résultat hypothétique et enfin, il sera toujours possible d'intervenir ultérieurement si cela s'avérait opportun.

Il a donc été décidé de procéder à un relevé d'informations et de réaliser certaines mesures de conservation préventives (protection physique des éléments peints).

Contacté pour avis quant à la méthode à privilégier, il nous incombait premièrement d'identifier la technique de l'œuvre ainsi que la nature des matériaux comme : le type de support (pierre, mortier, plâtre, enduit de chaux...), la nature du liant (lait de chaux, huile, cire, colle de peau, colle de poisson, caséine, blanc d'œuf, etc.), la nature des pigments (organiques, minéraux, de synthèse) et l'état de conservation de ces divers composants. Généralement, les principales altérations que subissent les peintures murales sont dues aux enduits sous-jacents. Ceux-ci, composés de chaux et de sable perdent leur cohésion et leur adhérence au fil du temps, sous l'effet de variations hygrométriques responsables de la migration de sels solubles.

À la cathédrale, nous avons constaté l'absence complète d'enduit sous-jacent<sup>1</sup> (ni chaux, ni plâtre, ni mortier). La couche picturale est posée à même le tuffeau. Il ne s'agit pas d'une technique dite « à fresque » (pigments posés sur l'enduit frais), mais d'une détrempe. La détrempe désigne une technique mêlant des pigments et un liant, le plus souvent protéi-

<sup>1</sup> L'enduit sous-jacent est appelé *subjectile*. Il est généralement appliqué sur le support.



Figure 5. Peintures polychromes dans l'église Saint-Léonard de Leeuw.  
© O. Verheyden.

nique comme la colle de peau<sup>2</sup>. Ce type de peinture reste éminemment sensible à l'humidité, ce qui exclut tout traitement aqueux. La technique à la détrempe est fréquente aux xv<sup>e</sup> et xvi<sup>e</sup> siècles, nous en trouvons divers exemples dans la région de Liège, notamment dans l'église des dominicains de Maastricht (figure 4 page précédente), dans le croisillon sud de l'église Saint-Léonard de Leeuw (figure 5). Sur les clichés 4 et 5, on perçoit clairement le marquage des joints de maçonnerie responsables de la dégradation de la couche picturale.

Les fragments découverts à la cathédrale Saint-Paul ne présentent aucune altération physicochimique telle qu'une cristallisation ou une efflorescence de sels, qu'une atteinte

<sup>2</sup> Ces différents types d'altérations peuvent conduire à des résultats similaires comme la désolidarisation des strates entre elles ainsi que la dégradation de la cohésion de la couche picturale.

microbiologique (algues ou lichen) ou qu'une altération mécanique (cloques, soulèvements, pulvérulence<sup>3</sup>). Il n'apparaît donc pas nécessaire de procéder à une désinfection, à un traitement chimique de dessalement ou à une fixation. Ce bon état de conservation s'explique par la présence des divers enduits et badigeons protecteurs dont ont bénéficié les éléments peints. Le fait que ce mur n'ait pas été exposé aux intempéries (mur intérieur) et qu'il n'y ait pas de subjectile intermédiaire ont également participé à sa préservation. Une légère protection physique et réversible peut s'inscrire dans une optique préventive. Les traitements protecteurs invasifs doivent, dans la mesure du possible, être évités. Nombre de consolidants (aqueux ou acryliques) peuvent altérer l'équilibre physicochimique de la surface picturale en provoquant des réactions néfastes notamment liées aux sels. Ces mêmes résines peuvent modifier l'aspect esthétique de la peinture (assombrissement) en pénétrant dans le substrat poreux (ici du tuffeau). Enfin l'état de conservation ne le justifie pas.

Nous avons donc arrêté le choix de traitement à un voilage au papier japon et d'un adhésif à base d'hydroxypropylcellulose (Klugel G)<sup>4</sup> à faible concentration (2 à 5 %) dans l'éthanol afin d'éviter tout apport d'eau. Après avoir éliminé les résidus de badigeons et pratiqué un nettoyage superficiel au pinceau doux, le papier japon a été posé sur la couche picturale et le gel d'hydroxypropylcellulose appliqué au travers de ce papier. Après évaporation du solvant, le papier colle en surface et protège la couche picturale prévenant toute chute éventuelle de matière. Concernant la mandorle

<sup>3</sup> Ces différents types d'altérations peuvent conduire à des résultats similaires comme la désolidarisation des strates entre elles ainsi que la dégradation de la cohésion de la couche picturale.

<sup>4</sup> Le Klugel G est de viscosité moyenne. Il s'agit d'hydroxypropylcellulose pure : éther de cellulose, soluble à la fois dans l'eau et dans les solvants organiques polaires comme les alcools éthyliques, méthyliques, isopropyliques, dans les mélanges acétone/eau, éthanol/eau. Insoluble dans les terpènes, toluène, xylène et trichloréthylène. Compatible avec les gommes naturelles, les amidons, les émulsions acryliques et vinyliques. Réversible même après séchage. Très souple, sans plastifiant. Ne modifiant pas les valeurs chromatiques et restant mat.



Figure 6. Détrempe, visage avec mandorle dorée, église des dominicains de Maastricht. © O. Verheyden.



Figure 7. Liège, extensions du Trésor, visage du Christ (à l'endroit) avant intervention. © O. Verheyden.



Figure 8. Liège, extensions du Trésor, visage du Christ (à l'endroit) après intervention. © O. Verheyden.

dorée du Christ, on sait que ces surfaces dorées étaient fréquemment couvertes d'un vernis à l'alcool. Ce vernis peut s'altérer lorsqu'il est soumis, en présence d'alcool, à un frottement ou une abrasion. Dans le cadre de cette intervention, le léger frottement du pinceau, pratiqué à la surface du papier japon n'a pas d'incidence sur la dégradation du vernis de la dorure.

Les éléments découverts ont ainsi été conservés *in situ* et seront protégés par une paroi en plaques de plâtre permettant un accès facile et une étude ultérieure de cet élément patrimonial. Une ouverture sera aménagée dans cette cloison afin de permettre une circulation d'air et de ne pas créer d'enceinte microclimatique non contrôlée. Enfin, elle permettra une inspection régulière.

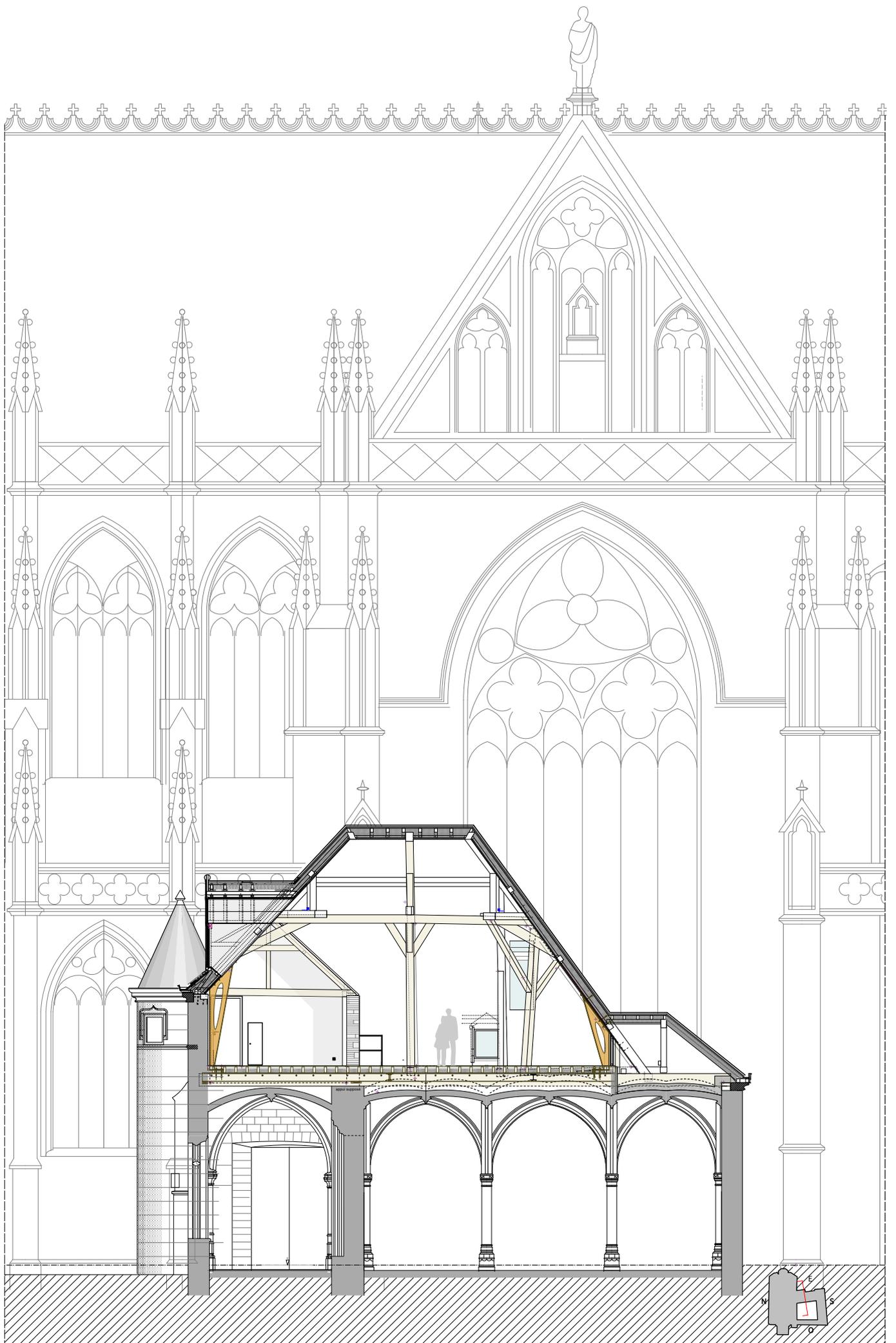


Figure 3. Coupe de l'aile est.

## VIE DE CHANTIER

Les travaux d'extension du Trésor se poursuivent malgré les frimas de l'hiver. Comme d'habitude, les architectes Brigitte Massart et Aloys Beguin répondent à quelques questions.

*L'hiver a-t-il eu un impact sur l'avancement du chantier ?*

Quelque peu, en ce moment même le froid interdit certaines interventions de consolidation des charpentes au moyen de résines. Il est par ailleurs difficile de trouver les conditions optimales pour bétonner, et de manière générale, pour travailler dans de bonnes conditions. En revanche le travail peut se poursuivre en atelier.

*Que peut-on y fabriquer ?*

Les goussets de charpente en acier Corten ont été réalisés aux ateliers Mellens Dejaradin (figure 1). En ce moment même, ils sont en train de prendre leur belle patine en plein air dans la cour de l'entreprise. Ils seront prochainement placés en renfort des fermes de charpente, comme vous pouvez le voir sur la coupe qui illustre également quelques autres interventions à venir (figure 3). On compte quelques ouvertures ciblées vers des éléments architecturaux qui échappent aujourd'hui aux regards, une étroite verrière s'ouvrira dans le grand brisis nord de la toiture vers l'impressionnant vitrail de Léon d'Oultres (dont la remise en place est prévue) et une petite lucarne existante créera un oculus vers le transept. Ainsi le visiteur pourra-t-il prendre conscience du voisinage impressionnant de la cathédrale, mais aussi entrevoir le magni-



Figure 1. Les futurs goussets de charpente.



Figure 2. Travaux de restauration des murs de l'aile est.  
© Alain Janssens

fique travail de la construction des voûtes maçonnées, jusqu'ici inaccessible. Le travail de restauration des murs composés de pierres de calcaire, de tuffeau et de briques anciennes est à présent entamé dans le petit volume de transition vers la cathédrale et le soufflet de l'orgue (figure 2).

*Quels sont les travaux principaux entamés ce trimestre ?*

Le plus visible est le démontage de la couverture d'ardoises, qui ne laisse au volume que son squelette. L'entreprise a couvert le chantier à l'aide d'une bâche qui protège les ouvrages et lui permet de mener à bien les travaux. La restauration des maçonneries et le travail de consolidation des charpentes se poursuit. Tout le monde attend le printemps pour que les conditions de travail s'améliorent.



Michel Forêt, gouverneur de la province de Liège, remercie Guy Massin-Le Goff pour son action au sein d'Europae Thesauri. Photo G. Goosse © Trésor de Liège.



M<sup>gr</sup> Joustien, évêque honoraire de Liège et M<sup>gr</sup> Delville, évêque de Liège, au cours de la réception au palais provincial. Photo G. Goosse © Trésor de Liège.



Michel Forêt, gouverneur de la province de Liège, en compagnie de Guy Massin-Le Goff, président sortant et de Bernard Berthod, nouveau président d'Europae Thesauri. Photo G. Goosse © Trésor de Liège.



Les congressistes en visite au Grand Curtius. Photo G. Goosse © Trésor de Liège.

Freddy Joris, administrateur général de l'Institut du Patrimoine wallon, ouvre le colloque consacré à l'œuvre de la Meuse. Photo G. Goosse © Trésor de Liège.



## EUROPAE THESAURI ET « L'ŒUVRE DE LA MEUSE »

En novembre 2004, les représentants de quelques trésors d'église décidaient à Liège de fédérer leurs énergies pour assurer la pérennité de ce patrimoine très particulier. L'association internationale sans but lucratif *Europae Thesauri* était née. Reconnue par arrêté royal en 2005, elle fut, dès 2006, placée sous le haut patronage de S.A.I.&R. le prince Lorenz, archiduc d'Autriche-Este, prince de Belgique.

Pour célébrer le dixième anniversaire de cette association, le Trésor de la cathédrale de Liège représenté par son Conservateur, M. Philippe George, et l'Institut du Patrimoine wallon représenté par son Administrateur général, M. Freddy Joris, en partenariat avec l'Université de Liège représentée par M. David Strivay, Directeur du Centre européen d'Archéométrie, ont accepté d'organiser trois jours de rencontres scientifiques à Liège autour du thème de l'orfèvrerie mosane des XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles.

La première de ces journées, le jeudi 13 novembre 2014, a été consacrée à la visite des grandes institutions liégeoises qui abritent quelques chefs-d'œuvre de l'art mosan : l'église Saint-Barthélemy et les célèbres fonts baptismaux qui proviennent de l'ancienne église paroissiale Notre-Dame-aux-Fonts sise au pied de l'ancienne cathédrale Notre-Dame-et-Saint-Lambert, la section dédiée à l'art mosan au Grand Curtius et, bien sûr, le Trésor de la cathédrale.

En soirée, le Gouverneur de la province de Liège, M. Michel Foret, a aimablement ouvert son palais pour accueillir les participants au congrès. En présence de M<sup>gr</sup> Jean-Pierre Delville, évêque de Liège, et de M<sup>gr</sup> Aloys Josten, évêque émérite de Liège, il en a profité pour rendre hommage à M. Guy Massin-Le Goff, Conservateur des Antiquités et Objets d'art de Maine-et-Loire, qui, après dix années à la tête d'*Europae Thesauri*, venait de céder sa place à M. Bernard Berthod, Conservateur du Musée de Fourvière à Lyon.

Le lendemain, la journée entière était consacrée au colloque organisé conjointement par

le Trésor de la cathédrale et par l'Archéoforum de Liège, et intitulé « L'œuvre de la Meuse ». Après une brève introduction par MM. Freddy Joris, Philippe George et David Strivay, ce ne sont pas moins d'une dizaine de spécialistes de renommée internationale qui ont pris la parole et qui ont apporté leur éclairage à cette vaste problématique de l'orfèvrerie mosane devant un auditoire d'une centaine de personnes. Ces intervenants étaient à la fois issus du monde universitaire (Poitiers, Paris-Nanterre, Nancy, Lille, Liège) et de grands musées européens (Le Louvre et le Musée de Cluny à Paris, le British Museum à Londres, le Palazzo Madama à Turin, les Musées royaux d'Art et Histoire à Bruxelles, le Trésor d'Hugo d'Oignies à Namur). Le banquet de clôture s'est déroulé à l'Archéoforum de Liège que les congressistes pouvaient découvrir à cette occasion.

Le samedi 15 novembre 2014 a permis aux participants du colloque de partir à la découverte des richesses d'orfèvrerie mosane aux alentours de Liège. Après un bref arrêt devant la chasse de saint Hadelin à Visé, les congressistes ont pu visiter le trésor de la basilique de Tongres et découvrir, en primeur, les impressionnants vestiges archéologiques récemment découverts dans les sous-sols de cette dernière. Après une rapide collation, la journée s'est achevée à Maastricht avec la visite du trésor et de la basilique Notre-Dame de Maastricht.

Des rencontres qui se sont révélées très riches sur le plan scientifique et qui devraient, à terme, déboucher sur un vaste projet de recherches consacré à l'orfèvrerie des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles, « L'œuvre septentrionale » dans le sillage de « L'œuvre méridionale » portant sur l'orfèvrerie limousine et, plus largement, sur cette production artistique située au sud de la Loire. L'ensemble de ces manifestations s'inscrivent dans le partenariat renforcé entre l'Archéoforum et le Trésor de la cathédrale de Liège.

Julien MAQUET,  
secrétaire général d'*Europae Thesauri*

# LIÈGE, 1015 AUTOUR D'UN MILLÉNAIRE, LES INFRASTRUCTURES SACRÉES

Christine RENARDY

(deuxième partie)

## C. Les premières fondations notgériennes

### 1. *Sainte-Croix : un projet audacieux*

L'épisode de la fondation de la collégiale consacrée le 23 octobre 986 à la sainte Croix sur le Publémont, à quelques dizaines de mètres de Saint-Pierre, est probablement un de ceux qui a suscité le plus de commentaires des historiens liégeois. La fondation de cette église est le projet de Notger, qui utilise à cette fin son proche collaborateur Robert, archidiacre et prévôt de Saint-Lambert, projet destiné à contrer par la ruse la construction d'un point fortifié dominant l'espace Saint-Lambert par Charles de Lorraine, duc de Basse-Lotharingie (977-991) ou son fils Otton (991-1005). Très habilement, le 5 avril 1005, Notger fait confirmer par l'empereur Henri II la dotation de la collégiale Sainte-Croix ; cet évêque et l'archidiacre Robert ont prévu une

dotation pour quinze prébendes, qui seront portées à trente par un de ses successeurs, Wazon (1042-1048). C'est à n'en pas douter dans un but stratégique que cette fondation religieuse, comme d'autres datant des années 960 - 1030, a été entreprise par Notger avec autant de pugnacité. L'évêque, fort de ses appuis au cœur même de la cour impériale (où il a été lui-même formé), n'hésita pas, dans le but d'assurer la protection de la cité de Liège, à s'opposer à des membres de la dynastie carolingienne.

Comme les autres églises du modèle rhéno-mosan, Sainte-Croix est élevée sur un plan basilical, avec des chœurs établis à la croisée de la nef et des transepts, et deux exèdres. L'abside occidentale, en haut de la Haute-Sauvènière, est massive ; dédiée au culte des anges, elle forme un rempart symbolique contre les forces maléfiques. Une partie de celle-ci existe toujours, mais elle a été très fortement restaurée, la transformation gothique s'opérant dès 1215.

### 2. *Saint-Denis au milieu du portus*

La construction d'une autre collégiale liégeoise débute en 987 ; Notger s'appuya ici sur le cointre Nithard. Cette fondation est suffisamment mise en œuvre pour que le 13 mars 990, l'évêque puisse déjà la consacrer à saint Denis, l'évangéliste de Paris. Les recherches archéologiques menées sur le bâtiment ont prouvé que 1° la nef primitive est toujours en place, les murs gouttereaux en témoignent, et 2° les parties anciennes de la charpente de celle-ci datent de 1015-20. Les données techniques relevées sur le terrain corroborent donc entièrement le témoignage



Figure 1. La collégiale Sainte-Croix. Photo G. Focant © SPW-Patrimoine.

d'Anselme qui écrit, en effet, que suite à des dégâts provoqués par la foudre en 1003, l'église a été reconstruite. Une nouvelle dédicace se déroula le 12 mars 1011.

La tour qui met en œuvre des techniques de la fin du XI<sup>e</sup> siècle est légèrement désaxée vers le sud par rapport à la nef, elle a en effet été construite plus tardivement, si bien que son élaboration a dû tenir compte de l'enceinte notgérienne préexistante. Sa position au confluent du torrent oriental (bief Saint-Denis, aujourd'hui rue de la Régence) et du bras principal de la Meuse était stratégique, car l'accès fluvial garde à cette époque toute son importance. De plus, la proximité du fleuve, qui a rendu impossible le creusement d'une crypte, fait exceptionnel pour une église liégeoise de cette époque, a permis aux chanoines dionysiens de jouir des revenus des moulins situés dans leur immunité.



Figure 2. La collégiale Saint-Denis et sa tour de défense trappue.  
Photo G. Focant © SPW-Patrimoine.

### 3. *Saint-Jean-l'Évangéliste, la fondation du cœur*

La dernière fondation de Notger (avant 997, peut-être dès 983), Saint-Jean-l'Évangéliste est située dans l'Île *ante civitatem*, au nord de Saint-Paul, en face de Saint-Lambert, dans la courbe du fleuve appelé Sauvenière (lieu d'exploitation de sable). L'évêque a, en effet,

pris soin de faire draguer le fond du bras d'eau afin d'éviter les inondations des terres basses, de renforcer la sécurité de l'île et de la vieille ville sur l'autre rive, et aussi de permettre l'installation de moulins performants. Comme l'abbaye Saint-Jacques et la collégiale Saint-Denis, Saint-Jean tirera une part substantielle des revenus de cette activité meunière.

La réelle originalité de cette fondation, où Notger choisit d'être inhumé, est son architecture en rupture totale avec les habitudes liégeoises contemporaines, c'est-à-dire le modèle basilical rhéno-mosan à double abside. On construit ici en l'occurrence un bâtiment avec un centre en forme d'octogone entouré d'un déambulatoire circulaire conçu sur le modèle cher au cœur du fondateur : la chapelle palatine d'Aix-la-Chapelle, construite par Charlemagne. Est-il utile de rappeler que Notger a été formé *ad palatium*, à la *curia regalis* ? L'avant-corps originel avec sa tour carrée, modifié vers 1200, existe toujours.

## D. Deux fondations bénédictines qui se télescopent au début du XI<sup>e</sup> siècle

### 1. *Des débuts laborieux pour Saint-Jacques*

Anselme de Liège a entretenu des liens privilégiés avec les deux premiers abbés de Saint-Jacques, Olbert de Gembloux et Albert, si bien qu'il a livré de précieuses indications sur les débuts difficiles de cette fondation. Son œuvre constitue d'ailleurs pour ce démarrage laborieux une bien meilleure source que la grandiloquente *Vita Baldrici*. Il ne m'appartient pas de détailler ici la fondation de Saint-Jacques en 1015 par l'évêque Baldéric II (de Looz, 1008-1018), premier successeur de Notger, désireux d'imprimer sa marque après sa défaite cuisante face à l'ennemi brabançon, et les problèmes des faux contenus dans le chartier de cette institution, puisque la thèse de Jacques Stiennon fait autorité en la matière. Retenons qu'en 1015 débute la construction d'une crypte consacrée l'année suivante par Baldéric II. Bien qu'elle ait été démantelée



Figure 3. L'ancienne abbatale Saint-Jacques. Photo G. Focant © SPW-Patrimoine.

au XIII<sup>e</sup> siècle, les archéologues ont pu mettre à jour le pavement de céramique de cette crypte située sous le carré du transept de l'édifice gothique. Des traces des sépultures de l'évêque fondateur et de son frère Gislebert, comte de Loos et avoué choisi pour protéger la fondation, y ont été relevées.

L'emplacement choisi - le sud de l'Île *ante civitatem* - est tout sauf anodin : après Saint-Jean au nord et Saint-Paul au centre, voici donc un troisième point de fixation pour le peuplement en dehors de la vieille ville centrée sur le site Saint-Lambert. La première abbaye bénédictine de la cité épiscopale est installée à la pointe méridionale de cette terre, juste à la séparation des deux bras de la Meuse. Cette implantation revêt un intérêt stratégique : sécuriser un des accès à la cité, le

fleuve constituant en effet la plus importante voie d'accès à Liège par le sud. Ce lieu est encore sauvage, mais à l'abri des crues depuis les travaux entrepris par son illustre prédécesseur, qui a voulu protéger l'ensemble du territoire urbain des caprices d'un fleuve omniprésent sur le territoire liégeois. Sur une terre vierge à proximité immédiate d'un moulin et de cours d'eau bien empoissonnés, la vie monastique aurait dû connaître un développement sans problème majeur.

Cependant, le décès prématuré de l'évêque fondateur, le 29 juillet 1018, va arrêter brusquement l'essor de cette abbaye encore en gestation, d'autant plus que le nouvel évêque Wolbodon (1018-1021) va lui marquer sa préférence pour une nouvelle fondation : Saint-Laurent de Liège. Une intervention d'Henri II, que l'on sait sensible aux idéaux de Richard de Saint-Vanne, va cependant changer la donne. Lors du séjour de l'empereur à Liège en février 1019, celui-ci rencontre une délégation de Saint-Jacques et décida de relancer la construction. Le 25 juillet 1030, l'évêque Réginard (1025-1037) est en mesure d'enfin consacrer l'église abbatiale à Saint-Jacques-le-Mineur.

## 2. *Le (re)démarrage de Saint-Laurent extra muros*

Il est vraisemblable que l'évêque Éracle (959-971) ait, en plus des fondations des collégiales Saint-Paul, au centre de l'Île *ante civitatem*,



et Saint-Martin, au sommet du Publémont (*in monte publico*), dont la destination première était de remplacer la cathédrale mérovingienne devenue vétuste et située dans une vallée non protégée, ait jeté les bases d'une troisième église dédiée à saint Laurent en 968. Des fouilles archéologiques opérées par Florent Ulix ont permis de repérer sur ce site une crypte plus ancienne que l'église abbatiale du début du XI<sup>e</sup> siècle et non incluse dans celle-ci. Ces travaux ne furent poursuivis ni par Notger (972-1008), successeur d'Éracle et pourtant grand bâtisseur, ni par Baldéric II, qui se consacra lui par contre à la fondation de Saint-Jacques.

La fondation de l'abbaye bénédictine de Saint-Laurent est à situer, dans le cadre du nouveau monastique porté par Richard de Saint-Vanne durant l'épiscopat de Wolbodon, ce qui – on le sait – a perturbé les débuts de l'autre abbaye liégeoise Saint-Jacques. Sa construction sera menée à bonne fin par les évêques Durand (1021-1025) et Réginard, ce dernier se chargeant en outre de sa dotation. Ces trois prélats choisirent d'être inhumés dans l'abbatiale de Saint-Laurent et non dans la crypte du X<sup>e</sup> siècle, alors que Baldéric avait lui opté pour Saint-Jacques.

## E. Une autre fondation hors les murs

Depuis 2006, la collégiale Saint-Barthélemy a été rétablie extérieurement dans son aspect ancien, bel exemple de l'architecture romane de la région rhéno-mosane. Cependant, l'église que l'on peut admirer aujourd'hui n'est pas celle fondée en 1010 par le prévôt de Saint-Lambert Godescalc et consacrée le 30 octobre 1015, deux jours après la cathédrale notgérienne, par (saint) Héribert, archevêque de Cologne (999-1021) et Baldéric II, évêque de Liège (1008-1018). Il ne s'agit alors selon les découvertes archéologiques que d'une construction comprenant trois nefs et un transept, ainsi qu'une crypte en hors-d'œuvre. Située à l'avant de l'actuel chœur oriental, celle-ci est encore pourvue d'enduit peints.

Des études techniques sur les bois de charpente datent en effet ceux du transept sud de l'édifice actuel de 1139-41 et ceux de la nef du *Westbau*, ce qui en fait une des plus anciennes structures de toiture conservées d'Europe. Installée à côté d'un bras d'eau de Meuse, la collégiale Saint-Barthélemy est hors les murs : *in suburbia* ou *in extremo civitatis nostre sita*, puisqu'à environ 200 mètres de la porte Hasseline. Cet imposant monument peut servir de refuge du côté oriental de la cité, exactement comme Saint-Laurent veille à l'occident à une distance équivalente de la porte Saint-Martin. À cette époque, il n'existe encore que ces deux portes sur l'enceinte.

Figure 4. La Sauvenière et le Mont-Saint-Martin en 1814. Dessin aquarellé de Charles-Hamilton Smith © Ville de Liège, Grand Curtius.



Saint-Barthélemy a donc été reconstruite et sans aucun doute agrandie dès le début du XII<sup>e</sup> siècle. Comme Sainte-Croix, Saint-Paul et Saint-Denis, constructions de l'an mil, cette collégiale possède une double abside. Dans le cas présent, le *Westbau* ou massif occidental, surmonté de deux tours rhomboédres et datant lui de la fin du même siècle, est relativement plat avec une exèdre à peine esquissée, ce qui fait dire à Richard Forgeur, historien spécialiste de l'architecture religieuse, qu'il s'agit probablement là du dernier exemple de chœur occidental. J'ajouterai que la cathédrale de Liège fera à cet égard toujours exception conservant envers et contre tout sa double abside. Et cela afin de préserver l'espace du martyr de saint Lambert situé à l'occident de l'église, les agrandissements successifs s'étant pour cette même raison toujours effectués vers l'est.

André Joris a récemment émis l'hypothèse suivante : ce point de fixation, quartier appelé « Hors-Château », serait le lieu de résidence des *castrenses*, les hommes en charge de la défense du *castrum* liégeois et de son organisation au quotidien. Centré sur une voie

située juste au pied de la colline bordant la cité au nord, qui va de la *domus episcopalis* à la nouvelle collégiale, ce lieu se serait appelé *vetus vicus* par opposition au *novus vicus* (Neuvise), quartier marchand.

## F. L'an mil à Liège, une cité structurée

À Liège, plusieurs *suburbia* se sont développés à partir de points de fixations canoniaux (Saint-Paul, Saint-Jean et Saint-Barthélemy) ou monastiques (Saint-Jacques et Saint-Laurent) ; ces quartiers excentriques, mais voulus par l'autorité, sont la caractéristique urbaine liégeoise à mettre en évidence pour les X<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècles. Éracle et Notger puis leurs successeurs ont, comme ailleurs dans l'Occident latin, poursuivi un but commun : mettre en place un cadre structurant de développement urbain. Ce cadre est rendu nécessaire par l'augmentation de la population citadine et la croissance économique qui en découle, mais aussi et surtout par la volonté épiscopale de pérenniser son pouvoir politique.

L'urbanisation de l'île *ante civitatem* grâce à trois fondations successives - la première (Saint-Paul) au centre, puis Saint-Jean au nord et Saint-Jacques au sud de ce nouveau territoire citain -, est un très bel exemple de structuration urbaine autour de l'an mil. Des traces d'habitat y sont effectivement relevées dès le XI<sup>e</sup> siècle. Il convient de souligner ce fait.

L'influence que les fondations religieuses situées à proximité immédiate des villes ont pu avoir sur le développement urbain est un phénomène bien connu. Une abbaye ancienne forme un noyau urbain, qui parfois rivalise en importance avec la cité elle-même, comme à Limoges avec Saint-Martial ou à Reims avec Saint-Rémi. À Liège par contre, les fondations religieuses formeront essentiellement des points de fixation internes, soit dans la cité elle-même, soit dans sa première extension insulaire rapidement assimilée à la vieille ville. Les deux premières églises, qui se situent en dehors de la cité fortifiée ou de son prolongement, sécurisé par un bras du fleuve approfondi, datent du début du XI<sup>e</sup> siècle ; les fondations capitulaires de Saint-Barthélemy



Figure 5. Les fonts baptismaux de Notre-Dame de Liège, aujourd'hui conservés à la collégiale Saint-Barthélemy. Photo G. Focant © SPW-Patrimoine

et monastiques de Saint-Laurent sont trop tardives pour se poser en rivales de la cité déjà structurée à cette époque.

Remarquons cependant que comme les deux églises *extra muros* datent du début du XI<sup>e</sup> siècle, on peut en conclure que dès ce moment, l'espace commençait à se faire rare à l'intérieur de l'enceinte et du premier *suburbium* insulaire, et cela non à cause des constructions, mais parce qu'il fallait aussi prévoir d'inclure un minimum de terres cultivables dans les zones protégées.

Dans la cité de Liège, l'évêque est le principal maître d'ouvrage. À l'époque qui nous occupe, mis à part l'enceinte notgérienne et le *palatium episcopalis*, objet de réaménagement autour de l'an mil, toutes les constructions d'une certaine importance sont à vocation religieuse. L'évêque et son clergé, ici je pense principalement au chapitre cathédral, possèdent un patrimoine foncier considérable, dont ils ont investi les bénéfices dans des fondations cultuelles bien sûr, mais aussi destinées à structurer le tissu urbain. Cet objectif est commun à tous les évêques de 920 à 1048, de Richer à Wazon. On ne relève aucune solution de continuité, chaque évêque prenant naturellement la relève de ses prédécesseurs en parachevant les œuvres entreprises, mis à part une certaine rivalité entre les deux abbayes bénédictines, qui provoque un hiatus d'une quinzaine d'années dans le développement de Saint-Jacques. Si la volonté de structurer la cité en la dotant d'églises, servant de noyaux de peuplement, est bien partagée pendant plus d'un siècle par l'ensemble des évêques de Liège, certaines variations peuvent cependant être relevées. Je ferai trois remarques.

Le premier constat est que, pour trois fondations canoniales (Sainte-Croix, Saint-Denis et Saint-Barthélemy), les évêques se sont appuyés sur des dignitaires du chapitre cathédral ; ces derniers sont des collaborateurs dévoués au pouvoir épiscopal et issus de lignages régionaux. Le deuxième est la non-poursuite par Notger du projet de *Domburg* d'Éracle ; il n'y a cependant pas de réelle rupture, d'abandon du site, puisque la nouvelle église du Publémont,

désormais dédiée à saint Martin de Tours, sert de point d'appui à l'enceinte construite peu après. En troisième lieu, on notera qu'il faut attendre le début du XI<sup>e</sup> siècle pour que l'on songe dans la cité liégeoise à des fondations non séculières ; dans les cités d'empire, les chanoines étaient jusqu'alors considérés comme étant plus proches des évêques, par conséquent mieux à même de les seconder, y compris pour des fondations importantes. À Liège, les deux abbayes bénédictines sont l'œuvre d'évêques lotharingiens, sans doute plus sensibles au renouveau monastique que les dignitaires précédents de souche germanique. On notera aussi que Richard de Saint-Vanne (Verdun), abbé bénédictin, était devenu un proche du dernier empereur saxon : (saint) Henri II (1014-1024), dont la politique fut très favorable aux intérêts de l'Église dans l'empire. Ce souverain intervient d'ailleurs personnellement en faveur de Saint-Jacques lors de son séjour à Liège en 1019.

Figure 6. Plaque rappelant l'action des fondateurs de la collégiale Saint-Denis à l'époque notgérienne (c) IPW.



## CONCERTS AU TRÉSOR

Pour la sixième année consécutive, le printemps sera musical au Trésor. Un nouveau cycle de concerts débutera le 18 avril prochain pour se terminer en apothéose le 20 juin à l'occasion des fêtes de la musique. En voici le programme.

- **18 avril 2015** : Quatuor 887, J-G. Raelet, M. Stassen, Y. Polis et D. Meunier dans des œuvres de Beethoven et Schubert.



- **2 mai 2015** : Duo des Naïades, Sandrine Desmet à la flûte et de Cécile Marichal à la harpe.



- **16 mai 2015** : Tetracelli, quatuor de violoncelles composé de C. Simon, H. Blesch, F. Mareels et A. Denimal.



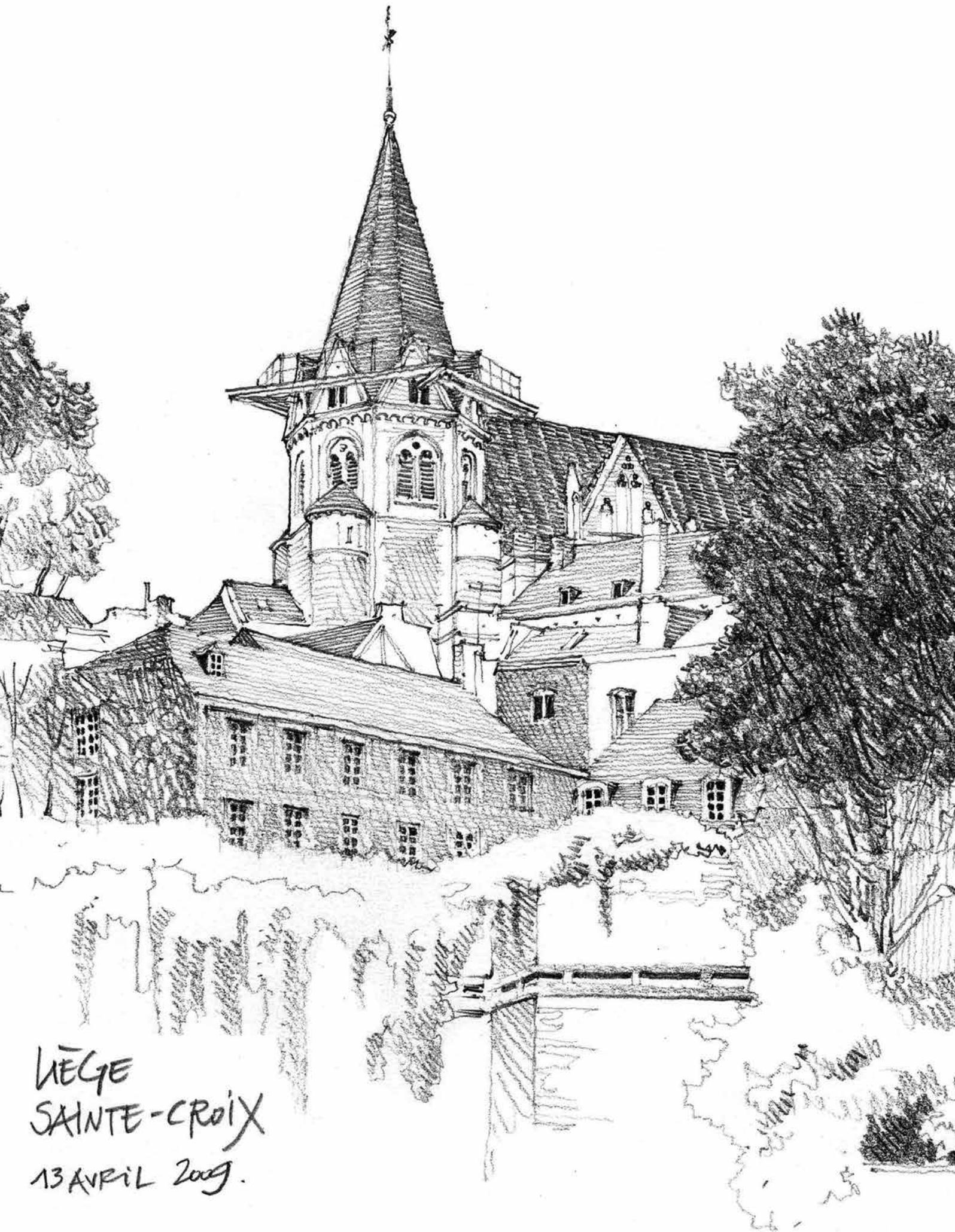
- **30 mai 2015** : duo de piano et violon avec Peter Petrov au piano et Jean-Gabriel Raelet au violon dans deux sonates d'Edvard Grieg.

- **13 juin 2015** : Make it slide quartet, quatuor de trombones, R. Rinchar, J. Nicolaers, A. Brisbois et T. Vershoore.

- **20 juin 2015** : fêtes de la musique dans les jardins du cloître. Plus d'informations à venir sur notre site internet [www.tresordeliege.be](http://www.tresordeliege.be)

Tous les concerts ont lieu à 18h au second étage du Trésor et sont composés d'une partie. Ils sont organisés grâce au soutien de la fédération Wallonie-Bruxelles et de la province de Liège ; sans oublier l'aide précieuse de madame P. Ralet et le travail dynamique de Paul Huvelle.

**PAF : 8 € – concerts suivis du verre de l'amitié.**



LIÈGE  
SAINTE-CROIX  
13 AVRIL 2009.



TRÉSOR  
DE LIÈGE